

Paris-Saclay Center for Data Science

Appel à projets

L'objectif de cet appel du Centre de la Science des Données (CDS) à Paris-Saclay est de soutenir environ dix à vingt projets interdisciplinaires portant sur la science des données au sein du Campus Paris-Saclay (future Université Paris-Saclay). Le présent appel à projet est réservé aux équipes de recherche et des chercheurs appartenant à un laboratoire, une école ou un institut membre du Campus Paris-Saclay (FCS). Des partenaires extérieurs à la FCS peuvent participer aux projets, mais ne peuvent pas en être le porteur. Tous les contrats financés par le CDS doivent être établis par un établissement membre de la FCS.

Les projets doivent être soumis sur le site

<https://cmt.research.microsoft.com/CDS2014>

avant le lundi 2 juin, 11h59CET. Les projets seront examinés par le COPIL du CDS. La décision finale sera prise au COPIL de début juillet.

1 Les types de projets

1.1 Bourse de recherche postdoctorale

Le financement maximal par projet est de 50K€ pour 12 mois. L'objectif principal de ces projets est d'établir ou de renforcer des collaborations interdisciplinaires en vue de préparation de grands projets qui peuvent être soumis aux organismes de financement externes (ANR, appels européens, etc.). Il n'est pas nécessaire de disposer d'un candidat pour déposer une demande. Si le candidat est connu, la valeur du candidat ne sera pas prise en compte dans l'évaluation du projet. Le CDS annoncera un appel à candidature commun au début de juillet avec une date limite pour candidater à la fin du mois d'août. La gestion de l'appel et le processus de sélection seront effectués par le porteur du projet. Les candidats ayant effectué leur thèse dans le laboratoire d'accueil du postdoc ne seront pas éligibles. Les projets n'ayant pas de candidat recruté à la date du 01/02/2015 seront annulés. Nous encourageons fortement les partenaires-membres de la FCS à compléter ces financements d'amorçage, ce qui peut permettre de prolonger les contrats au-delà d'un an.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

L'excellence scientifique. La proposition doit présenter l'état de l'art, les objectifs du projet, ainsi que l'expérience du porteur du projet et des autres participants. Les résultats attendus, à la fois dans une science de domaine (physique, chimie, biologie, sciences humaines et sociales, etc.) et dans la science des données, doivent être clairement indiqués.

Pertinence et faisabilité. La priorité sera accordée aux projets portant sur l'étude de données scientifiques. Le caractère interdisciplinaire du projet doit être clairement argumenté ; par exemple, en impliquant dans le projet des chercheurs en science de domaine et des chercheurs en science des données (statistique, apprentissage, visualisation, etc.), en impliquant dans le projet des chercheurs appartenant aux différents laboratoires ou LABEXs. Dans la réponse à cet appel, il est également important de montrer/justifier que les données seront effectivement disponibles au cours du projet, et si possible dès le démarrage du projet.

Contribution à la structuration de la communauté. Les porteurs des projets doivent clairement démontrer leur volonté d'organiser la communauté de la science des données à Paris-Saclay en allant au-delà des pratiques classiques de diffusion des connaissances (publications). Les membres des pro-

jets retenus seront appelés à (co-)organiser au moins une journée thématique et à participer aux journées thématiques organisées par le CDS.

1.2 Soutien à la mobilité

Une des façons les plus efficaces de faire émerger des projets de science des données consiste à encourager la présence d'un chercheur dont l'expertise est en "domain science" dans un laboratoire de science des données pour améliorer ses compétences en analyse des données ou, inversement, la présence d'un chercheur dont l'expertise est en science des données dans un laboratoire de "domain science" pour mieux comprendre leurs problématiques et le langage utilisé. Le CDS peut prendre en charge le coût de ce type d'échanges sabbatiques (généralement, pour alléger la charge d'enseignement du chercheur en mobilité). Les projets doivent être approuvés à la fois par le laboratoire d'accueil et l'établissement du chercheur concerné par la mobilité. Les détails financiers doivent être clairement présentés.

Les projets pour accueillir des chercheurs invités peuvent également être soumis à cet appel.

Les critères d'évaluation de ces projets sont les mêmes que pour les projets de bourses postdoctorales présentés ci-dessus.

1.3 Financement d'ingénieur d'étude et de recherche

La recherche scientifique repose non seulement sur de bonnes hypothèses et théories, une conception expérimentale créative et des méthodes d'analyse judicieuses, mais aussi des outils et des logiciels d'analyse de données bien établis. Le CDS peut soutenir des projets d'ingénierie de recherche dont l'ambition est de contribuer à la productivité des scientifiques de domaine dans leur tâches d'analyse de données et également de faciliter la diffusion des méthodes à la pointe de la technologie d'analyse de données vers la communauté du CDS. Les projets financés doivent démontrer leur faisabilité, avoir un impact important sur les activités de recherche d'au moins un partenaire du CDS, contribuer à la visibilité internationale du CDS et de l'université Paris-Saclay. Le soutien maximal par projet est de 50K€. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un candidat pour déposer une demande. Les projets n'ayant pas de candidat à la date du 01/02/2015 seront annulés.

1.4 Bourse de "Code consolidator"

Les logiciels produits par de jeunes chercheurs (doctorants, post-docs) généralement ne survivent pas longtemps après la fin de leurs contrats. Le CDS vise à résoudre ce problème en finançant des bourses pour les jeunes chercheurs intéressés à étendre leur contrat pour travailler sur un projet de génie logiciel sur une durée allant de 3 à 6 mois. L'objectif est de livrer des logiciels de haute qualité à partir du code écrit à des fins de recherche. Le dossier de candidature doit fournir des détails sur l'état actuel du code (on peut même l'inclure dans le dossier si possible), expliquer les objectifs et l'impact potentiel. Les candidats doivent expliquer comment ils envisagent de procéder pour faire des logiciels de haute qualité (méthodologie de l'ingénierie, la supervision par un chercheur expérimenté et personnel technique) et de donner des détails sur la licence (idéalement open source de type GPL, BSD, MIT ou semblable). L'intégration du code dans des grands projets de logiciels est encouragée. Les projets doivent contribuer à la visibilité du CDS. Le soutien maximal par projet est de 25K€. Les projets qui impliquent des problématiques de recherche ne seront pas considérés ici.

2 Soumission

La demande doit contenir 1) une page de couverture avec un résumé du projet (2000 caractères maximum), 2) une description du projet de maximum trois pages, sans compter les références, et 3) une lettre

de soutien du directeur du laboratoire d'accueil, de l'école, ou de l'institut. Le résumé et la description du projet doivent utiliser les modèles (latex ou docx) fournis. Les projets doivent être soumis sur le site

<https://cmt.research.microsoft.com/CDS2014>

avant le lundi 2 juin, 11h59CET. Les soumissions parallèles à d'autres appels doivent être clairement mentionnées. Le Comité de pilotage du CDS se réserve le droit d'auditionner les porteurs des projets pré-selectionnés.